

Madame Mariétou GUEYE, Direction des Collectivités Locales (DCL)

Après avoir remercié les auteurs d'avoir invité les collectivités locales, elle s'est réjouie de la présence de tous les acteurs, du nombre de projets dans les zones concernées et a souhaité une réelle appropriation du Plan. C'est une initiative à saluer. Beaucoup d'actions sont prévues, il serait intéressant d'amener les collectivités locales à élaborer des stratégies de suivi pour la pérennisation des actions menées sur le terrain. Il serait intéressant aussi de créer des groupes d'action concernant l'assainissement comme des brigades de vigilance pour le suivi et la pérennisation des actions.

Monsieur Racine KANE, UNICEF

C'est une étude complète, une mine d'informations, l'UNICEF s'intéresse à cette étude puisque la région de Kédougou est une région prioritaire pour l'UNICEF pour 2012-2016. En ce qui concerne l'assainissement rural, il y a un gap énorme si on se réfère à l'OMD sur l'assainissement, 63% est le taux actuel au niveau du Sénégal, donc il y a des efforts à faire pour atteindre l'objectif que l'Etat du Sénégal s'est fixé. Pour cela, il faut revoir les stratégies pour booster ce secteur et améliorer le taux de d'accès à l'assainissement. Même si des indicateurs précis ne sont pas donnés, on sent à la présentation des résultats que le taux de défécation naturelle est important.

D'où l'importance d'insister sur d'autres approches comme l'Assainissement total Piloté par les Communautés (ATPC) qui peut être une première base de sensibilisation des populations pour mettre fin à la défécation sauvage. Les maladies diarrhéiques constituent la deuxième ou troisième cause de morbidité dans la zone d'où la nécessité de mettre fin à ce type de défécation. L'approche de l'ATCP peut aider les populations à s'auto-évaluer et donc à prendre des dispositions pour l'amélioration. Le problème qui reste épineux est celui du financement. Il est important d'impliquer la population dans le financement. On ne peut plus attendre seulement les financements extérieurs.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, le Sénégal a une longue expérience du traitement des eaux, il faut faire la promotion de ce traitement, notamment la javellisation pour améliorer la qualité de l'eau car la plupart des recherches ont montré une contamination d'origine humaine qui a lieu au moment du transport ou au moment des manipulations. En ce qui concerne Kédougou ; zone de socle, où le débat porte sur les technologies à utiliser (pour Mako par exemple) il faut envisager toutes les solutions possibles car dans la zone il y a des châteaux sous forme d'impluvium qui sont remplis pendant l'hivernage pour alimenter, par la suite, les populations.

Monsieur Serigne FAYE, Partenariat National de l'Eau (PNE)

La zone de socle présente beaucoup plus de problèmes. Le premier point déjà évoqué est la problématique de la qualité de l'eau dans les zones aurifères. Il y a dans la zone une exploitation artisanale intensive qui utilise beaucoup de bras et par conséquent on observe un repeuplement de la zone et cette méthode artisanale utilise le mercure pour le traitement de l'or et ce produit se lessive dans le système. D'ailleurs ce ne sont plus des exploitations artisanales classiques, ce sont des unités semi-industrielles qui utilisent une très grande quantité de mercure mais aussi de l'arsenic. La conséquence c'est le stockage des déchets sur place, le lessivage et l'infiltration des produits chimiques dans le système hydraulique. Pratiquement, tous les puits de la zone se sont acidifiés et les autorités locales se rendent compte qu'il y a des problèmes liés à la qualité de l'eau. Il serait intéressant de faire apparaître cet aspect dans le rapport : une région qui a un intérêt économique certes mais avec de gros risques dans l'accès à l'eau et à l'assainissement si des mesures ne sont pas prises pour contrôler les effets de l'exploitation aurifère.

Par rapport aux technologies d'accès à l'eau dans la zone du socle, le rapport a indiqué juste des débits très faibles des nappes (3 à 5 m³/heures). Alors, pour quelle taille de population prévoit-on le multi-village car les ressources sont faibles et aléatoires. Si on doit construire des relais châteaux d'eau, ce serait pour quel type d'énergie ? C'est peut-être une option mais il faut réfléchir sur sa faisabilité, faire des études approfondies par rapport à la géophysique mais aussi pour le coût technique et financier ainsi que la durabilité. Il ne faut pas écarter l'option des puits qui semble pourtant la solution. En fait c'est un système, le premier niveau dans les zones de socle ce sont les zones d'altération qui sont très productives et qui peuvent permettre l'approvisionnement en eau des villages.

La troisième option c'est de songer à faire du transfert à partir des eaux de surface. Il faut donc multiplier les options et ne pas rester sur un seul choix.

Madame Aita Sall SECK, Environnement et Etablissement Classés

Par rapport aux implications des agents centraux, il faut impliquer le Ministère du Cadre de Vie car un bon cadre d'assainissement signifie un bon cadre de vie. Lors de la présentation, des erreurs ont glissé dans la conclusion du Plan directeur de l'assainissement, il faut simplifier et reformuler.

II.3 REPONSES DES TECHNICIENS ET DE L'EQUIPE DE L'ETUDE DE LA JICA

Les interventions ont pris fin à 12h 45 et le président de la séance a donné la parole aux experts de la DHR, de la DAR, de la DPGRE et de la JICA pour apporter quelques éléments de réponse.

Monsieur Adama MBAYE, Directeur de l'Assainissement Rural (DAR)

Monsieur MBAYE s'est réjoui de la qualité et de la pertinence des interventions. C'est l'attente et l'objectif de l'atelier car elles permettront sûrement d'enrichir l'étude et de poursuivre les phases ultérieures. Il a noté que deux préoccupations l'interpellent directement. En ce qui concerne la stratégie nationale de l'assainissement, il faut dire que c'est un point autour duquel sont focalisés l'ensemble des bailleurs du monde rural pour d'abord les technologies et ensuite les stratégies de mise en œuvre. Ce projet est financé dans le cadre du programme de la Banque Africaine de Développement (BAD). C'est une procédure en cours, une réunion est prévue le 03 février après la rencontre de la plateforme minérale et une suite sera donnée. Mais, il était envisagé de glaner encore plus d'informations qui sont disponibles aujourd'hui et qui ne l'étaient pas hier pour pouvoir permettre au consultant qui prendra en charge le dossier de travailler sur la base des expériences capitalisées.

L'autre aspect porte sur l'Assainissement Total Piloté par les communautés (ATPC). Il y a une convergence de vue totale sur l'assainissement dans les zones ciblées. Il faut rappeler qu'il y a le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement qui intervient à travers le Fonds Mondial de l'Assainissement et le Sénégal a été choisi pour expérimenter l'ATPC. Cette expérience a été menée avec succès dans la Communauté Rurale de Bani Israël. C'est en fait une stratégie qui a pour finalité, entre autres, la fin de la défécation à l'air libre. Donc, en dehors du changement de comportements, en dehors du développement des bonnes manières en hygiène et assainissement, il faut mettre fin à la défécation à l'air libre. L'expérience a conduit à la réalisation à 100% de tous les ouvrages retenus dans le cadre de ce projet. Dans cette zone, dans les villages concernés, tous les ménages disposent de ces ouvrages d'assainissement. Il reste le problème de l'accès à la technologie, parce que les technologies sont laissées à l'appréciation et aux possibilités des communautés. Le Sénégal est assez avancé pour pouvoir adapter l'ATPC à notre contexte particulier en aidant les populations à progresser dans le choix des technologies éprouvées qui assurent la durabilité et l'efficacité dans la gestion des déchets.

Pour revenir au GSF (Global Sanitation Fund), il y a une convergence de vue rendue possible par le fait que le travail se fait à partir de données gérées par le PEPAM notamment le suivi-évaluation et sur cette base les régions choisies (Diourbel, Matam, Tambacounda et Kédougou) sont presque les mêmes, d'où une certaine cohérence de l'action et le GWI (Global Water Initiative) va accompagner toutes les activités qui vont être réalisées dans cette zone surtout en matière de sensibilisation et de promotion de l'hygiène pour un changement de comportements.

Donc tout est cohérent au niveau des choix et il est souhaitable que cette cohérence se poursuive dans la mise en œuvre.

Monsieur Diène FAYE, Directeur de l'Hydraulique Rurale (DHR)

Monsieur FAYE a exprimé toute sa satisfaction pour la qualité de l'étude, un travail gigantesque aussi bien sur la forme que sur le fond, en attestent les apports des collaborateurs de la Direction. Il a remercié le partenaire japonais pour l'aide et l'accompagnement. Tout le monde n'a pas pu prendre la parole mais le rapport est à la disposition des acteurs. Il a indiqué qu'il partage les préoccupations des participants. Dans le débat, ce n'est pas la qualité du travail qui est mise en cause mais peut être la manière de présenter les résultats. En ce qui concerne la présentation des ressources en eau il faut faire en sorte que le modèle de suivi des nappes soit approprié et largement diffusé. Il faut peut être l'améliorer en précisant l'impact des prélèvements sur les nappes du point de vue de la quantité et de la qualité de l'eau. De plus, les graphiques sont flous et la présentation doit être améliorée et simplifiée pour une meilleure communication.

Pour ce Plan, la phase la plus importante c'est la mise en œuvre. Dans le projet BAD/UEMOA, il a y déjà des projets qui sont calés et dans le projet IDA, Il va falloir que les sites soient identifiés sur la base des critères retenus et en synergie avec la coopération japonaise et les bailleurs qui ont bien voulu répondre à l'invitation et qui sont toujours présents, voir comment mettre en œuvre le Plan. Pour mettre en œuvre le projet, il faut compter sur les compagnons. Il faut organiser une conférence des bailleurs, en mettant au devant nos partenaires traditionnels qui sont le Luxembourg, la JICA, la Belgique, etc. Il faut essayer de permettre aux autres de se positionner. L'Etat sénégalais doit aussi axer ses efforts dans ce domaine sur ce qui est entrain d'être fait.

Monsieur FAYE a donné la parole à ceux qui ont fait les présentations pour plus de précisions.

Monsieur Arouna TRAORE, Direction de l'Assainissement Rural (DAR)

Monsieur TRAORE a souligné qu'il n'y avait, en son sens, que des contributions. Les résultats seront bien partagés avec l'équipe de santé. La gestion au niveau des collectivités locales est bien envisagée puisque la composante 6 de la présentation prévoit la mise en place de plateforme locale durable pour pérenniser les activités liées à l'hygiène et à l'assainissement, au niveau communautaire. L'ATPC est prise en charge dans la composante 5. Les erreurs seront prises en charge et corrigées.

Monsieur Saliou NGOM, Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau Rurale (DGPRE)

La question de la qualité est revenue à plusieurs reprises. Avec cette étude, il y a une masse de données hydrogéologiques et socioéconomiques exploitées et qui constituent les inputs de ce modèle. A partir de là on ne peut pas ne pas utiliser les données hydrochimiques. On a bien utilisé ces données et on a procédé à des mesures sur le terrain. Cela a donné des résultats contenus dans l'étude même si dans la présentation on n'a pas beaucoup insisté sur la qualité de l'eau.

En ce qui concerne la pollution, la nappe en tant que telle n'est pas polluée. Elle ne l'est que dans le cas d'une action anthropique. Dans la région de Kédougou la menace de pollution concerne aussi bien les nappes que les eaux de surface. La DGPRE a été saisie par le service régional et des dispositions sont prises pour se rendre sur le terrain, prendre des mesures et éventuellement définir un plan d'action contre la pollution.

En ce qui concerne la Falémé, c'est vrai qu'elle a une variabilité forte, mais ce sont des options et des possibilités à étudier. D'ailleurs une station est prévue à Bamboli pour tester l'exploitation des eaux de la Falémé.

Monsieur Alioune DIALLO, Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)

Par rapport aux options technologiques, le solaire a été pris en compte. Pour le système 13, on a prévu un système AEV par voie solaire. Tous les villages ont été pris en compte surtout dans la Région de Tambacounda. Il faut préciser que 13 forages d'essai ont été réalisés et leur débit est supérieur à 50 m³/heure. C'est sur ce modèle de forage qu'on veut réaliser le transfert de Goudiry et de Bokéladji. Pour Mako, on a présenté un schéma où on a préconisé de renforcer l'existant avec trois forages Marteau Fond de Trou. Au cas où cela ne marche pas, l'alternative est le prélèvement direct sur le fleuve Gambie.

Par rapport aux puits, il y a un problème de mise en œuvre. Mais le Directeur a tenu à préciser que l'option n'est pas écartée. Des financements sont entrain d'être mobilisés pour l'option multivillage qui est plus complexe à financer étant entendu que dans la pratique, les puits sont gérés par les Communautés Rurales. Là où on n'a pas de solution, ce sont les puits qui seront forés. Il faut préciser que pour le transfert à Goudiry, il s'agit de châteaux d'eau relais et non d'un repompage.

Madame Chieko YOSHIKAWA, Expert de l'Equipe de l'Etude de la JICA, chargé de l'Assainissement et de l'Hygiène

En ce qui concerne l'assainissement au niveau semi collectif, d'ici 2027 il y a la possibilité et même l'urgence de planifier pour l'accès aux ouvrages semi-collectifs. Pour l'option de toilettes, avant de proposer les VIP, on a mené des études et proposé plusieurs types de toilettes pour le choix. Le HAMS est un modèle de sensibilisation qui part de l'enfant comme point focal et qui a pour objet le changement des pratiques d'hygiène et d'assainissement inadéquates.

Monsieur Mass NIANG, Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)

Monsieur NIANG a repris la parole pour préciser que par rapport au transfert de maintenance, il y avait une option qui consistait à diviser le Sénégal en trois régions et de voir ce qu'on peut faire avec une entreprise choisie par appel d'offre. Cette option est remise en cause, d'autres options devraient être étudiées. Il est salutaire aussi d'entendre que la Banque Mondiale va aider à avancer dans le choix d'une option finale. On avait fait des études sur d'autres options. Pourquoi ne pas donc reprendre l'étude ? Mais la volonté de transférer la maintenance au secteur privé est une volonté ferme de l'Etat.

Madame Akiko IDA, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Après les remerciements, elle a noté que concernant les financements du projet surtout pour les sites prioritaires, la JICA va décider le plus tôt possible, quels sont les sites dont elle va financer les ouvrages et ce serait bien si ces résultats peuvent être partagés avec d'autres bailleurs de fonds. Elle a également souligné qu'on a beaucoup échangé sur la question de la pollution à Kédougou et cela les concerne beaucoup. Déjà, il est très heureux que la DGPRE envoie dès la semaine prochaine une équipe et élabore une stratégie de lutte contre ce phénomène. Dans le cadre de cette étude, une enquête a été menée sur cet aspect, à travers des entretiens avec les deux ONG américaines qui surveillent la pollution. Des sorties à la rivière pour constater la situation ont eu lieu et les données recueillies doivent être intégrées dans ce rapport.

Par ailleurs, il faut renforcer la collaboration dans la collecte des données dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans le futur. Car cette étude a été réalisée sur trois ans avec beaucoup de financements. Si on peut harmoniser le processus de collecte des données, cela nous permettrait d'économiser du temps et du financement. Par exemple, concernant le taux de latrinitation au niveau régional, les données de l'Enquête Démographique et de Santé de 2006 intègrent les latrines qui ne sont pas considérées comme adéquates dans la présente étude. En conséquence, nous ne pouvons pas utiliser et comparer les données puisque les indicateurs sont différents. La prochaine fois, il faudra harmoniser les indicateurs. Madame IDA a terminé par des mots de remerciement au PEPAM pour disposer des données précieuses et à tous les acteurs pour leur participation au processus.

III. CLOTURE DES TRAVAUX

Pour clore les travaux, le Président de séance a demandé au Directeur de l'Assainissement Rural (DAR) de proposer une synthèse, ce qu'il a accepté de faire sous forme de recommandations.

1. Développer des stratégies spécifiques pour le changement de comportements, notamment pour la bonne utilisation des ouvrages mais également pour le changement de comportements propices à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement.
2. Procéder à un choix judicieux des équipements pour éviter la dégradation prématurée des installations inadaptées.
3. Tenir compte des zones à forte concentration du cheptel.
4. Favoriser une poursuite de la mobilisation autour des phases ultérieures qui dénote un niveau d'appropriation par tous les acteurs impliqués dans l'étude.
5. Tenir compte des capacités des bénéficiaires à prendre en charge des coûts d'exploitation des ouvrages aussi bien pour l'approvisionnement en eau potable que pour l'assainissement.
6. Tenir compte de la qualité de l'eau et des techniques éprouvées de conservation et d'utilisation de l'eau
7. Approfondir la proposition de réalisation de systèmes semi-collectifs dans les communes rurales et gros villages.
8. Intégrer le financement de l'assainissement en relation avec les services de l'administration.
9. Préparer, dans la phase d'exécution du Plan, tous les aspects suggérés par les séminaristes notamment, la vidange, l'utilisation des déchets sous forme d'engrais, etc.
10. Vérifier les possibilités de pollution chimique de l'eau dans les zones d'exploitation minière.
11. Envisager une étude approfondie de la productivité dans la zone du socle ainsi que des altérations qui peuvent permettre la réalisation des puits modernes.
12. Approfondir les simulations en prenant davantage en compte la qualité de l'eau et le comportement des nappes suivant leur niveau d'exploitation.
13. Donner à la stratégie de mise en œuvre effective, des résultats de l'étude, toute son importance.

L'atelier ayant validé ces recommandations, le Président de séance a tenu à renouveler ses remerciements à l'équipe qui a présenté cette étude et a remercié les invités qui ont répondu à notre appel. Il a remercié le partenaire japonais pour l'aide et l'accompagnement, pour avoir associé les experts sénégalais et partagé avec eux beaucoup d'expériences aussi bien au Sénégal qu'au Japon. Plus de 100 systèmes ont été réalisés par le Japon avec un Plan Directeur important que le Japon prend en charge, pas pour financer entièrement peut être mais, pour être au devant et susciter au niveau des autres bailleurs le financement des opérations. Il a remercié la presse et tous les participants. Le Plan est un outil précieux de planification il serait souhaitable qu'il bénéficie d'un financement.

ANNEXE-2 La synthèse des points a intégrer dans le rapport

on 7

ANNEXE 2

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ETUDE SUR L'HYDRAULIQUE Rurale DANS LES REGIONS DE TAMBACOUNDA ET DE MATAM

- MATAM LE 26 JANVIER 2011 -
- TAMBA LE 27 JANVIER 2011 -
- KEDOUGOU LE 28 JANVIER 2011 -
- DAKAR LE 2 FEVRIER 2011 -

SYNTHESE DES POINTS A INTEGRER DANS LE RAPPORT

N°	Localité	POINTS DE DISCUSSION SOULEVES PAR LES PARTICIPANTS	REPNSES DE LA PARTIE SENEGALAISE ET DE L'EQUIPE DE L'ETUDE DE LA JICA	AMENDEMENTS SUR LE RAPPORT
General				
GEN1	Transversale	La large diffusion du Plan. Rendre le Plan Directeur plus accessible, en permettre une appropriation locale et en faire un document de référence pour toute action présente ou future dans le secteur.	Le résumé sera traduit dans les langues locales, en vue de diffuser l'information au sein des populations locales; pour attirer l'attention, il sera indiqué sur la page de garde la disponibilité d'un résumé en langue locale.	Le Résumé exécutif du rapport final sera traduit en langue poular. La Remarque sera élaborée et insérée dans le rapport final.
GEN 2	Kédougou	Ajouter des explications sur la création de la région de Kédougou dans 1.1.3	-	Chapitre 1.1.3 : L'explication sur la création de la région de Kédougou est insérée.
l'Hydraulique				
EAU1	Transversale	La prise en compte des eaux de surface, particulièrement les fleuves, les mares, les rivières et les étangs pour les multiples d'usages de l'eau.	Ce système d'AEP-ST est proposé pour 3 villages. Mais les mares ne sont pas prises en compte car n'étant pas des sources d'eau pérennes. Seules les cours d'eau pérennes peuvent être ciblées comme source d'eau de surface, notamment le fleuve GAMBIE. Les autres sources d'eau instables et temporaires ne sont pas adaptées pour ce type d'ouvrage. Encore même que l'écoulement du fleuve Gambie baisse pendant la saison sèche. Et si l'on venait à réaliser un barrage en amont, l'écoulement de l'eau serait intermittent pendant la saison sèche	Ce sera clairement décrit dans le Chapitre 2 ou Chapitre 8 Chapitre 2.5.1(1) : Les situations actuelles des options d'approvisionnement en eau va être insérée. Chapitre 4.6 : Dans la description du cadre le point 4.6 politique en matière d'eau de surface va être incorporé.

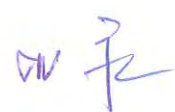
ou

EAU2	Matam	La qualité de l'eau : Quel type de traitement et quels types d'équipements sont adoptés pour un traitement physicochimique et bactériologique si il y a de problèmes sur la qualité d'eau.	Nous avons intégré des explications sur la pollution au niveau des AEP avec notamment la mise en place de pompes doseuses de chlore, entre autres options comme cela a été relevé.	Au Chapitre 2.5.1(2) nous allons aborder la pollution au niveau des AEP Au Chapitre 4.7.6 (création) nous allons faire mention de la mise en place de doseurs de chlore, entre autres options techniques.
EAU3	Kédougou	La prise en compte dans le Plan Directeur de la spécificité de Kédougou, région de faible peuplement et d'habitat fortement dispersé et de topographie très accidentée	Les Plans de conception pour Kédougou diffèrent de ceux des autres régions. L'option technologique proposée porte sur des systèmes de petite échelle.	C'est incorporé au Chapitre 4.5.3 Relatif à la spécificité de Kédougou. Concernant le « peuplement et l'habitat fortement dispersé et de topographie très accidentée »
EAU4	Kédougou	La nécessité de prise en compte des activités minières dont la conséquence est le développement de certaines localités mais aussi de l'usage de produits toxiques qui constitue une menace pour la qualité de l'eau.	Nous avons recherché la présence de mercure au niveau de certains puits à nappe constante mais ne l'avons pas détecté. Cependant, la mesure du risque a été relevée non seulement par les villageois mais également par les autorités administratives.	Au Chapitre 2.3.5 (Création qualité d'eau) les risques encourus sont incorporés dans les explications concernant la qualité de l'eau au niveau de la région.
EAU5	Dakar	La nécessité de prévoir dans le système AEMV-T une phase de suivi de l'exploitation et de la gestion des installations avant le choix définitif du type d'exploitation à envisager.	Les travaux du projet de Ndiosmone- Palmarin sont en phase terminale. Des études sont actuellement menées par la DHR pour mettre en place un système d'exploitation alors qu'une phase de suivi des installations n'est pas prévue.	Au Chapitre 4.6.2 : une description sera insérée pour expliquer le cas de Ndiosmone-Palmarin ; Les actions requises pour les projets proposés, seront également décrites.
EAU6	Dakar	La prise en compte de la nature des matériaux pour les pompes dans le cas où l'eau est ferrugineuse	De tels problèmes sont avérés dans certaines localités. Des matériaux alternatifs seront proposés.	Au Chapitre 4.7.4. : des propositions relatives à l'utilisation de matériaux alternatifs seront insérées.
EAU7	Dakar	La prise en compte de la contamination bactériologique liée à la fuite d'eau.	Le problème est lié à un manque d'attention et l'ignorance des villageois. Ces risques seront déclinés au cours des activités de sensibilisation.	Au Chapitre 2.5.2 et 8: le risque de pollution liée aux fuites sera inséré ; il sera indiqué que cela peut constituer un risque éventuel de contamination. Au Chapitre 8.3.4(3): Le Plan d'Action sera incorporé.
EAU8	Dakar	La prise en compte du coût direct des projets proposés	Pour pouvoir appliquer leur propre stratégie de financement, les bailleurs ont besoin de connaître les informations relatives au coût.	Au Chapitre 5.2: le coût du projet sera modifié en vue de présenter le coût direct.
EAU9	Dakar	Expliquer les différents systèmes d'AEMV en mettant en exergue les avantages et les inconvénients de chaque système	C'est important d'intégrer des éléments de justification.	Au Chapitre 4.3: les avantages, les inconvénients chaque options possibles.

EAU10	Dakar	La nécessité de prendre en compte les revenus relativement bas dans le choix des technologies	Il sera fait référence non seulement aux aspects liés au coût mais aussi aux aspects liés à d'éventuelles solutions pour la prise de décisions relatives à l'exécution des projets dans des conditions spécifiques. Une évaluation du coût des systèmes est faite dans le rapport mais les informations de coût pouvant aider à la prise de décision sont nécessaire également. Au début du mois de février, la DGPRE va envoyer une mission d'investigation.	Au Chapitre 10.6 : Une évaluation du coût des systèmes, en relation avec le tarif de l'eau et le système de maintenance sera insérée.
EAU11	Dakar	La vérification de la pollution due au mercure et à l'arsenic sera confirmée par La DGPRE		Les résultats de la mission seront intégrés.
l'Assainissement et l'Hygiène				
ASS1	Kédougou	La nécessité de faire des fouilles au niveau du socle doit être pris en compte dans l'estimation des budgets et donc de la contrepartie à supporter par les populations pour la mise en place des ouvrages d'assainissement.	C'est déjà relevé par les équipes.	Dans le Chapitre 2.7.3 ou le Chapitre 8.3, La Spécificité de Kédougou sera traitée. Ensuite le coût unitaire sera indiqué.
ASS2	Dakar	Intégrer dans la mise en œuvre les comportements inadéquats des populations (désinfection inadéquate, mauvaise perception de la potabilité) dans l'usage de l'eau.	La nécessité de cela est admise et une description a été donnée.	Une description plus détaillée sera faite dans le Chapitre 8.3.

ANNEXE-3 Liste des Participants des séminaires de restitution

Tableau1	le 26 janvier à Matam
Tableau2	le 27 janvier à Tambacounda
Tableau3	le 28 janvier à Kédougou
Tableau4	le 2 février à Dakar



ANNEXE-3 Liste des Participants

Tableau1 le 26 janvier à Matam

N°	Structure	Prénoms	Nom	Fonction
Autorités administratives				
1	Gouvernance de Matam	Abdoul W.	TALLA	Adjoint du Gouverneur
2	Préfecture Matam	Khadim	GUEYE	Adjoint du Préfet
3	Préfecture Kanel	Khadre M.	THIAW	Adjoint du Préfet
4	Préfecture Ranérou-Ferlo	Hamadou	KANTE	Préfet
Collectivités locales				
5	Conseil Régional de Matam	Hamidou S.	SOW	Chef de Cabinet
6	Agence Régionale de Développement (ARD)	Mamadou	BA	Représentant du Directeur
7	Commune de Dembakané	Boubacar	SOUMARE	Secrétaire Municipal
8	Commune de Kanel	Samba Ndiogou	SALL	Premier Adjoint du maire
9	Commune de Hamady Hounaré	Serigne B.	GAYE	Secrétaire Municipal
10	Commune de Matam	Mamadou Mory	DIAW	Maire
11	Commune de Ourosogui	Ibrahima	DIAGNE	Adjoint du Maire
12	Commune de Thilogne	El Hadji Djibril	FALL	Président Délégation Spéciale.
13	Commune de Semme	Saidou	GUEYE	Secrétaire du Maire
14	Commune de Waounde	Bakary	SOUMARE	Maire
15	Commune de Sinthiou Bamambe - Banadji	Cire R	TALLA	Conseiller Municipal
16	Commune de Ranerou-Ferlo	Yoro M.	BA	Adjoint du Maire
17	Communauté Rurale de Aoure	Mamadou	WONE	Président du Conseil Rural
18	Communauté Rurale de Bokiladji	Samba Malle	KONATE	Président du Conseil Rural
19	Communauté Rurale de Orkadiere	Issa	GANGUE	Assistant Communautaire
20	Communauté Rurale de Ouro Sidy	Abdoulaye	KONATE	Président du Conseil Rural
21	Communauté Rurale de Agnam-civol	Soule	BA	Président du Conseil Rural
22	Communauté Rurale de Dabia	Aboubakry	LY	Président du Conseil Rural
23	Communauté Rurale de Orefonde	Moctar Samba	SOW	Président du Conseil Rural
24	Communauté Rurale de Bokidiawe	Demba	TIRERA	Président du Conseil Rural
25	Communauté Rurale de Nabadji-civol	Medoune	THIAM	Président du Conseil Rural
26	Communauté Rurale de Ogo	Bineta	HANNE	Conseillère
27	Communauté Rurale de Lougré-thiolly	Sambaly	BIAGUI	Assistant Communautaire
28	Communauté Rurale de Vélingara	Demba	BA	Président du Conseil Rural
Services, Programmes Régionaux et Agences de Développement				
29	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)	Abdoulaye	DIAKHITE	Point Focal Regional
30	Brigade des Puits et Forages	Mafaly	NDIAYE	Chef de Brigade
31	Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)	Moustapha	DIOP	Directeur Régional
32	Inspection d'Académie	Ngary	FAYE	Inspecteur d'Académie
33	Inspection Régionale de l'Elevage	Malick	SALL	Inspecteur Régional
34	Inspection Régionale des Eaux et Forêts	Birame	DIENG	Inspecteur Régional
35	Région Médicale de Matam	Mamoudou Tidiane	DIA	Médecin-chef de Région
36	Service Régional d'Hygiène	Landing	COLY	Chef de Service
37	Division Régionale de l'Hydraulique	Abou	FALL	Chef de Division (intérimaire)
38	Service Régional de l'Environnement et des Etablissements Classés	Salif	BA	Chef de service
39	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (SAED)	Abdourahmane	SY	Chef Délégation
40	Fonds Italien-CILSS (ZARESE)	Gorgui	GUEYE	Chef de Projet
41	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Akiko	IDA	Adjoint au Représentant Résident
42	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Ndeye Anna	DIOUF	Chargée de programmes
Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement				
43	Ardeche Drôme Ourosogui Sénégal (ADOS)	Ibrahima	DIOP	Chargé de Programme
44	Institut National de Pédologie -Délégation de Matam	Seynabou	SECK	Assistante Délégation
45	Counterpart International Ourosogui	Serigne Mbacké	LOUM	Program Manager
46	Fédération Régionale des ASUFOR	Adama	BA	Président ASUFOR
47	Fédération des Unités Pastorales	Abou Rabi	BA	Président de la Fédération
48	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)	Moustapha	KA	Chef de Projet AGEPA
49	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD)	Raphael	RENAULT	Représentant Antenne MATAM
50	Centre Culturel	Ibou	SENE	Directeur du Centre
51	Service Régional Appui au Développement Local	Cellé	DIAGNE	Chef Service Régional
52	Division Régionale de l'Urbanisme	Mbissane	NDIAYE	Chef de Division
53	Service Régional de la Planification	Souleymane	DIOP	Chef de Service

Tableau2 le 27 janvier à Tambacounda

N°	Structure	Prénoms	Nom	Fonction
Autorités administratives				
1	Gouvernance de Tambacounda	Babacar	BA	Représentant du Gouverneur
2	Préfet de Goudiry	Leopold	DIOUF	Représentant du Préfet
3	Préfet de Koumpentoum	Ousmane	NDIAYE	Adjoint du Préfet
4	Préfet de Bakel	Brahima	BA	Adjoint du Préfet
Collectivités Locales				
5	Conseil Régional Tambacounda	Mamadou Saliou	BA	Vice-président du Conseil Régional
6	Agence Régionale de Développement (ARD)	Yoro	BA	Représentant du Directeur
7	Commune de Diawara	Hamidou Diaye	KOITA	Maire
8	Commune de Kidira	Bocar	SOUMARE	Représentant du Maire
9	Commune de Goudiry	Thiedel	DIALLO	Maire
10	Commune de Kothiary	Abdoulaye	KANTE	Maire
11	Commune de Koumpentoum	Bamba	Arouna	Adjoint du Maire
12	Communauté de Malème Niani	Souleymane	BOYE	Adjoint du Maire
13	Communauté Rurale de Bélé	Samba Seydou	DEMBELE	Président du Conseil Rural
14	Communauté Rurale de Sinthiou Fissa	Seydou	KANE	Président du Conseil Rural
15	Communauté Rurale de Gathiary	Samba	DIALLO	Président du Conseil Rural
16	Communauté Rurale de Madina Foulbé	Boulaye	SAVANE	Président du Conseil Rural
17	Communauté Rurale de Sadatou	Mamadou Nd.	DIEYE	Représentant du Président du Conseil Rural
18	Communauté Rurale de Touboura	Dioulde	DIALLO	ASCON
19	Communauté Rurale de Ballou	Hamidou Sada	TIMERA	Président du Conseil Rural
20	Communauté Rurale de Gabou	Diarra	DIAWARA	Président du Conseil Rural
21	Communauté Rurale de Moudéry	Daouda	DIA	Président du Conseil Rural
22	Communauté Rurale de Boynguel Bamba	Seydou	DIENG	Président du Conseil Rural
23	Communauté Rurale de Sinthiou Mamadou Boubou	Abdoulaye	KA	Président du Conseil Rural
24	Communauté Rurale de Koussan	Alassane	DIALLO	Président du Conseil Rural
25	Communauté Rurale de Dougué	Daouda	SOW	Président du Conseil Rural
26	Communauté Rurale de Dianké Makhan	Moustapha	KEBE	Premier Vice-Président du Conseil Rural
27	Communauté Rurale de Boutoucoufara	Tidiane	CAMARA	Président du Conseil Rural
28	Communauté Rurale de Bani Israël	Dougoutigo	FADIGA	Président du Conseil Rural
29	Communauté Rurale de Komoti	Dialy	DIANKHA	Président du Conseil Rural
30	Communauté Rurale de Sinthiou Bocar Aly	Cheikh Oumar	BA	Représentant du Président du Conseil Rural
31	Communauté Rurale de Koulor	NDiougua	DIOP	Président du Conseil Rural
32	Communauté Rurale de Bala	Lamine	CISSE	Président du Conseil Rural
33	Communauté Rurale de Koar	Baganda	SAKHO	Président du Conseil Rural
34	Communauté Rurale de Goumbayel	Younouss	SALL	Président du Conseil Rural
35	Communauté Rurale de Ndame	Aboubacry	DIALLO	Président du Conseil Rural
36	Communauté Rurale de Kahène	Douga	SOW	Président du Conseil Rural
37	Communauté Rurale de Mereto	Tidiane	SEWANE	Président du Conseil Rural
38	Communauté Rurale de Payar	Dady	BA	Président du Conseil Rural
39	Communauté Rurale de Kouthiaba Wolof	Ida	NGOM	Représentant du Président du Conseil Rural
40	Communauté Rurale de Paos Koto	Diouldé	SOW	Président du Conseil Rural
41	Communauté Rurale de Kouthiagaidy	Bilaly	NDAO	Président du Conseil Rural
42	Communauté Rurale de Niani Toucouleur	Cheikh A. Tidiane	THIAM	Président du Conseil Rural
43	Communauté Rurale de Makacoulibantang	Madou	BA	Président du Conseil Rural
44	Communauté Rurale de Ndogo Babacar	Tountou	DIALLO	Président du Conseil Rural
45	Communauté Rurale de Dialacoto	Bacary	KOUYATE	Représentant du Président du Conseil Rural
46	Communauté Rurale de Missirah	Bassoriba	CISSE	Président du Conseil Rural
47	Communauté Rurale de Nétéboulou	Issa	SIGNATE	Président du Conseil Rural
48	Communauté Rurale de Sinthiou Malème	El Hadji Massar	DIOP	Président du Conseil Rural
49	Communauté Rurale de Koussanar	Samba	DIOP	Représentant du Président du Conseil Rural
Services, Programmes Régionaux et Agences de Développement				
50	Brigade des Puits et Forages de Tambacounda	Yaya	SOUANE	Chef de Brigade
51	Brigade des Puits et Forages de Goudiry	Souleymane	BODIANG	Chef de Brigade
52	Brigade Hydrologique de Tambacounda	Adama	DIOP	
53	Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)	Pierre	DIOUF	Chef de Service
54	Inspection d'Académie	Alioune	NDIAYE	Inspecteur d'Académie
55	Inspection Régionale de l'Elevage	Bernard	FAYE	Chef de service
56	Inspection Régionale des Eaux et Forêts	Baba	BA	Chef de service
57	Service Régional d'Hygiène	Ibrahima dit Moussa	DIOUF	Chef de service

A3-2

58	Division Régionale de l'Hydraulique	Fodé	KANE	Chef de Division
59	Subdivision de Maintenance	Oumar	DEME	Chef de subdivision
60	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC)	Mame Faty	NIANG	Chef DREEC
61	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)	Demba Mamadou	SOW	Coordonnateur
62	Global Water Initiative (GWI)	Fanta	NDIAYE	Représentant hygiène et assainissement
63	Groupe d'Action pour le Développement Communautaire (GADEC)	Alassane	GUISSE	Secrétaire Exécutif
64	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Akiko	IDA	Adjoint au Représentant Résident
65	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Ndeye Anna	DIOUF	Chargée de programmes
Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement				
66	WULA NAFA	Abdoulaye	BOLY	Responsable volet Eau et Assainissement
67	Division Régionale de l'Assainissement	Serigne	DIONE	Chef de Division
68	PACEPAS-GRET	Benoît	PALDRUP	Coordinateur

Tableau3 le 28 janvier à Kédougou

N°	Structure	Prénoms	Nom	Fonction
Autorités administratives				
1	Gouvernance de Kédougou	Mamadou	DIOM	Gouverneur
2	Préfecture de Kédougou	Moussa	BA	Adjoint du Préfet
3	Préfecture de Saraya	Ali Diom	BA	Adjoint du Préfet
4	Préfecture de Salémata	Said	DIA	Préfet
5	Sous Préfecture Dar Salam	Lamine	DIALLO	Sous-Préfet
6	Sous Préfecture Sabodola	Icare	BENGA	Sous-Préfet
7	Sous Préfecture Bembo	Ousmane	LY	Sous-Préfet
8	Sous Préfecture Fongolimbi	Cheikh Sidy Bou	FALL	Sous-Préfet
Collectivités locales				
9	Mairie de Kédougou	Tamba	BENDIA	Adjoint du Maire
10	Agence Régionale de Développement (ARD)	Kalidou	CISSOKHO	Chef d'Antenne
11	Commune de Salémata	Diouma	CAMARA	Représentant du Maire
12	Commune de Saraya	Mahamady	DANFAKHA	Maire
13	Communauté Rurale de Bandafassi	Saïfoulaye	DIALLO	ASCON
14	Communauté Rurale de Ninéfécha	Dondon	KEITA	Président du Conseil Rural
15	Communauté Rurale de Tomboronkoto	Nfaly	CAMARA	Premier Vice-Président du Conseil Rural
16	Communauté Rurale de Dindéfelo	Kikala	DIALLO	Président du Conseil Rural
17	Communauté Rurale de Fongolembi	Mamadou F.	DIALLO	Président du Conseil Rural
18	Communauté Rurale de Dimboli	Dian Boye	DIALLO	Président du Conseil Rural
19	Communauté Rurale de Kewoye	Gassimou	SY	Président du Conseil Rural
20	Communauté Rurale de Dakatély	Yero	BA	Président du Conseil Rural
21	Communauté Rurale d'Ethiolo	Thiara	BOUBANE	Président du Conseil Rural
22	Communauté Rurale d'Oubadji	Thionta	BOHANG	Président du Conseil Rural
23	Communauté Rurale de Dar Salam	Ndame	GASSAMA	Président du Conseil Rural
24	Communauté Rurale de Bembou	Sory	DANFAKHA	Président du Conseil Rural
25	Communauté Rurale de Médina Daffé	Baba	NIKHASSO	Président du Conseil Rural
26	Communauté Rurale de Sabodala	Sory	CAMARA	1er vice Président du Conseil Rural
27	Communauté Rurale de Khossanto	Moussa	CISSOKHO	Président du Conseil Rural
28	Communauté Rurale de Missirah Sirimana	Moussa	CISSOKHO	Président du Conseil Rural
Services, Programmes Régionaux et Agences de Développement				
29	Brigade des Puits et Forages	Papa	BAKHOUM	Chef de Brigade
30	Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)	Mignane	DIOUF	Chef de Service
31	Inspection d'Académie	Papa Gorgui	NDIAYE	Inspect Académique
32	Inspection Régionale de l'Elevage	Kaly H.	BOUBANE	Chef de Service
33	Service Régional d'Hygiène	Ibrahima	SANE	Chef de service
34	Division Régionale de l'Hydraulique	Moussa Dior	DIOP	Chef de Division
35	Service Régional d'Appui au Développement Local	Abdoulaye	DIALLO	Chef de Service
36	Groupe d'Action pour le Développement Communautaire (GADEC)	Ousmane	DIALLO	Superviseur du Projet
37	OROMIN Explorations Ltd.	Ousmane	SIDIBE	Représentant du Projet
38	Mineral Deposits Limited (MDL)	Abdoulaye	DIOP	Représentant du Projet
39	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Akiko	IDA	Adjoint au Représentant Résident
40	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Ndeye Anna	DIOUF	Chargée de programmes
Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement				
41	EAU VIVE	Moustapha	TOURE	Animateur
42	Brigade Mobile de Sécurité	Papa	NDIAYE	Agent de Sécurité
43	Commune Kedougou	Tama	BINDIA	Maire

Tableau4 le 2 février à Dakar

N°	Structure	Prénoms	Nom	Fonction
Ministères, Directions et Programmes				
1	Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique	Madou	SALL	Secrétaire Général
2	Cabinet du Ministère de l'Urbanisme et de l'Assainissement	Djibril	GAYE	Conseiller Technique du Ministre
3	Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique	Moustapha	NDIAYE	Conseiller Technique Communication
4	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)	Mariama	FALL	Démographe
5	Programme pour l'Eau Potable et l'Assainissement du Millénaire (PEPAM)	Amadou	DIALLO	Responsable Suivi Evaluation
6	Direction de la Gestion et de Planification des Ressources en Eau (DGPRE)	Saliou	NGOM	Chef de Division
7	Programme pour l'Eau Potable et l'Assainissement du Millénaire (PEPAM)	Amadou	DIALLO	Chargé de Programme
8	Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Diène	FAYE	Directeur
9	Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Alassane Tairou	NDIAYE	Chargé de Programme
10	Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Alioune	DIALLO	Chargé de Programme
11	Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Aliou	AMAR	Ingénieur
12	Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Kaoussou	KABA	Ingénieur
13	Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)	Kémokho	DANFAKHA	Ingénieur
14	Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)	Masse	NIANG	Chef de Division
15	Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)	Lamine	KA	Chef de projet
16	Direction de l'Assainissement (DA)	Adama	MBAYE	Directeur
17	Direction de l'Assainissement (DA)	Arouna	TRAORE	Point Focal
18	Direction des Collectivités Locales (DCL)	Mariétou	GUEYE	Chef du Personnel
19	Direction de l'Environnement et des Etablissements classés	Aïta Sarr	SECK	Point Focal
20	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBLA)	Momar	DIENG	Agent de Service
21	Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS)	Ousmane	DIALLO	Ingénieur
22	Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES)	Moustapha	DIOUF	Ingénieur
Institutions, Agences d'Aide et de Coopération au Développement				
23	Ambassade du Japon	Madoka	FUNATSU	Premier Secrétaire de l'Ambassade
24	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Shinji	UMEMOTO	Chef du Bureau
25	Banque Africaine de Développement (BAD)	Mahécor	NDIAYE	Responsable Eau et Assainissement
26	Agence Belge de Développement (ex-CTB)	Corine	NIOX	Chargée de Programme
27	Banque Mondiale	Pierre	BOULENGER	Ingénieur Eau et Assainissement
28	UN Habitat	Eric	MOUKORO	Représentant
29	Service National de l'Hygiène	Demba	BALDE	Chef de Service National de l'Hygiène
30	Directeur de la Santé	Malang	MANE	Assistant du Directeur
Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement				
31	CARITAS Sénégal	André	SENGHOR	Directeur
32	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA)	Ndeye Rokhaya	SOURANG	Travail social
Organisations et Programmes partenaires dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement				
33	Agence d'Exécution des Travaux Publics contre le sous emploi (AGETIP)	Malick	SAKHO	Chef de projet
34	Programme National de Développement Local (PNDL)	Mame Khana	GASSAMA	Représentant du programme
35	USAID /PEPAM	Abdoulaye	BARRO	Directeur Adjoint
36	Partenariat National de l'Eau	Serigne	FAYE	Représentant de la Commission scientifique
37	Ministère de la Santé et de la Prévention/JICA	Reiko	HAYASHI	Conseillère Technique
38	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Akiko	IDA	Adjoint au Représentant Résident
39	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	Ndeye Anna	DIOUF	Chargée de programmes
Organismes de presse				
40	Journal Rewmi. Com	Mamadou	DIOUF	Journaliste
41	Journal L'AS	Mariama D.	DIEDHIOU	Journaliste
42	Journal Express FM	Abdoulaye	DIALLO	Journaliste
43	Journal Sud Quotidien	Aïcha	DOUCOURE	Journaliste
44	Journal l'Observateur	Codou	BADIANE	Journaliste
45	Journal L'Agropasteur	Babacar	SENE	Journaliste
46	Journal Le Quotidien	Mouhamed	GUEYE	Journaliste
47	Journal Sud FM	Oumy Regina	Sambou	Journaliste
48	Journal Le Soleil	Idrissa	SANE	Journaliste

49	Journal l'Economiste International	Abdoulaye	KANE	Journaliste
50	Express News	Cheikh Seck	NDONG	Journaliste
51	AMWSE TV.Com	Youssouf	NDIONGUE	Journaliste
52	Ndef-Leng.FM	Alioune	NDIAYE	Journaliste
53	Leral.net	Ibrahima	NGOM	Journaliste
54	Manore FM	Cheikh Demba	SOW	Journaliste
55	Journalbi.com	Mamadou	SOW	Journaliste
56	Journal Le Matin	Cheikh Tidiane	DIONE	Journaliste

A3-6

1-50

Handwritten signature